

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 51/015/2012  
AILRC-FR  
23 février 2012

### **États-Unis. Amnesty International se félicite de la proposition de fermeture du centre pénitentiaire de Tamms**

Amnesty International se félicite de la proposition de Pat Quinn, gouverneur de l'État de l'Illinois, de fermer le centre pénitentiaire de Tamms. Depuis longtemps, l'organisation est préoccupée par le fait que les conditions de détention en vigueur dans cet établissement à sécurité maximale bafouent les normes internationales selon lesquelles les détenus doivent être traités avec dignité. En effet, les prisonniers y sont maintenus à l'isolement jusqu'à 23 heures par jour dans un environnement austère, pendant des mois voire des années. Ils n'ont que rarement l'occasion de faire de l'exercice physique et très peu de contacts humains, ne bénéficient d'aucune possibilité de travailler et n'ont accès qu'à des programmes éducatifs limités.

De très nombreux éléments rassemblés tant aux États-Unis que dans le reste du monde montrent qu'un isolement prolongé peut entraîner de sérieuses séquelles psychologiques et physiques, en particulier lorsque ce traitement s'accompagne d'autres privations telles que des conditions de stimulation sensorielle réduite, l'isolement dans un espace clos et le manque d'exercice.

La proposition de fermeture, annoncée le 22 février 2012, fait partie d'un train de mesures visant à réduire les dépenses budgétaires de l'Illinois qui sera examiné par le corps législatif de cet État. Amnesty International insistera auprès des législateurs pour qu'ils approuvent cette fermeture.

L'organisation appelle l'ensemble des États du pays à mettre un terme aux pratiques qui consistent à maintenir les détenus à l'isolement pendant de longues périodes dans des conditions éprouvantes, qui sont incompatibles avec les obligations découlant des traités ratifiés par les États-Unis.